



L'Académie des beaux-arts lance 3 programmes de résidences d'artistes en partenariat avec la Cité internationale des arts pour 2022-2023

Membre fondateur de la Cité internationale des arts, l'Académie des beaux-arts a souhaité renforcer son partenariat historique et développer son programme d'accueil d'artistes en résidence. Cet engagement accru de l'Académie permet ainsi de poursuivre la politique d'amélioration de l'accueil des artistes en résidences et la rénovation des deux sites de la Cité internationale des arts.

Les appels à candidatures des résidences 2022 - 2023 sont ouverts du 5 avril au 22 mai 2022 inclus.

Ces programmes s'inscrivent dans le projet global de la Cité internationale des arts, qui se construit en lien avec un réseau de 150 partenaires français et internationaux, et dans le projet global d'accueil d'artistes et de chercheurs en résidence de l'Académie des beaux-arts qui se déploie sur plusieurs sites dont elle est propriétaire (Villa Les Pinsons à Chars, Bibliothèque et Villa Marmottan à Boulogne-Billancourt) ou dans les institutions dont elle est partenaire (Villa Médicis, Casa de Velázquez, Château de Lourmarin, Abbaye de La Prée, etc.).

A la Cité internationale des arts, ces programmes font l'objet d'un accompagnement sur mesure qui prendra de multiples formes : désignation d'un « parrain » parmi les artistes membres de l'Académie, pour chaque période de résidence ; visites régulières des ateliers et échanges avec les artistes et correspondants de l'Académie ; intervention des résidents lors des séances de l'Académie ; participation à des expositions personnelles et collectives, aux événements de la programmation culturelle de la Cité internationale des arts (Ateliers ouverts notamment), aux visites d'expositions et séminaires professionnels, rencontres entre résidents, etc. Les artistes bénéficieront par ailleurs d'une immersion au sein de la communauté des 325 artistes en résidences, de toutes nationalités, de toutes pratiques et de toutes générations.

L'Académie des beaux-arts et la Cité internationale des arts se sont associées afin de créer 3 programmes d'accueil d'artistes en résidence :

- programme « Arts visuels »
- programme « Chorégraphie »
- programme « Architecture et paysage »

Présentation des programmes

Le programme « Arts visuels » porte sur l'accueil de 4 artistes en résidence au sein de 4 ateliers-logements, regroupés dans un même bâtiment sur le site de Montmartre de la Cité internationale des arts (Paris 18^e). Ces ateliers ont été entièrement rénovés en 2021 par l'Académie et permettent, depuis le mois de janvier 2022, de recevoir des artistes relevant des « arts visuels ». La période de résidence s'étend sur 10 mois, de septembre à juin.

Le programme « Architecture et paysage » est réservé à l'accueil d'un architecte ou d'un paysagiste dans 1 atelier-logement du site du Marais de la Cité internationale des arts (Paris 4^e) pendant 5 mois, de septembre à janvier ou de février à juin.

Le programme « Chorégraphie » a pour objet l'accueil d'un chorégraphe dans 1 atelier-logement du site du Marais de la Cité internationale des arts pendant 5 mois, de septembre à janvier ou de février à juin.

L'Académie des beaux-arts prendra à sa charge les prestations mensuelles de ces ateliers-logements et versera aux résidents une bourse de vie de 1500 euros bruts mensuels ainsi qu'une aide à la production pouvant aller jusqu'à 5000 euros TTC.

L'ensemble des critères d'éligibilité et les modalités de candidature sont disponibles sur les sites de l'Académie des beaux-arts et de la Cité internationale des arts. www.academiedesbeauxarts.fr/la-cite-internationale-des-arts
www.citedesartsparis.net

Calendrier

L'appel à candidatures est ouvert du 5 avril au 22 mai 2022 inclus. La liste des artistes retenus sera annoncée au plus tard le 1^{er} juillet 2022.




L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Composée de 63 membres, 16 membres associés étrangers et 63 correspondants, elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que le Musée Marmottan Monet (Paris) et la Bibliothèque et Villa Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Les Pinsons (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

Hermine Videau – Directrice du service de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris
www.academiedesbeauxarts.fr

 [@academiebeauxarts](https://www.facebook.com/academiebeauxarts)
 [@AcadBeauxarts](https://twitter.com/AcadBeauxarts)
 [@academiedesbeauxarts](https://www.instagram.com/academiedesbeauxarts)

La Cité internationale des arts

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des artistes et leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines.

Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts permet à des artistes de travailler dans un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnels du milieu culturel. Les résidents bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts.

Dans le Marais ou à Montmartre, l'atelier-logement (espace de vie et de création) dont bénéficient les résidents leur permet de cohabiter avec plus de 300 artistes et acteurs du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines. En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année.

Angélique Veillé – Responsable de la communication
tél : 01 44 78 25 70
mél : angelique.veille@citedesartsparis.fr

Facebook : [@citedesartsparis](https://www.facebook.com/citedesartsparis)
Twitter : [@citedesarts](https://twitter.com/citedesarts)
Instagram : [@citedesartsparis](https://www.instagram.com/citedesartsparis)